



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 19 décembre 2018

Communiqué de presse

ENLÈVEMENT DES BUS ENTRAVANT LA CIRCULATION SUR LA VOIE PUBLIQUE

Des bus sont stationnés devant le dépôt de la CFTU, situé à Almadie 2 à Fort-de-France, depuis le 10 décembre 2018.

Ils gênent la circulation sur la route communale « Grand Caraïbe » et empêchent les bus de la CFTU de sortir du site, constituant une infraction au code de la route qui prévoit dans son article R417-12 qu'il est interdit de laisser abusivement un véhicule en stationnement sur une route.

Afin de permettre le rétablissement d'une situation normale, Franck ROBINE, préfet de la Martinique, a ordonné ce matin l'enlèvement des véhicules.

Contacts réservés aux médias :

Florence BERTHET 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42 –
florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

L'État en Martinique

sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
sur Facebook : @prefet.martinique
sur Twitter : @prefet972